

MANDAT D'ARPENTAGE (Résolutions des administrateurs)

..... (Nom de la société)
RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU

MANDAT D'ARPENTAGE

Il est nécessaire et utile dans l'intérêt de la Société de faire arpenter le terrain lui appartenant et désigné comme étant (Désignation cadastrale) et, qu'à cette fin, il y aurait lieu de mandater la firme (Nom de l'arpenteur), arpenteurs géomètres, dont la place d'affaires est située au (Adresse), afin de procéder à l'arpentage du terrain ci-dessus mentionné.

IL EST RÉSOLU:

QUE (Nom de la firme d'arpenteurs), arpenteurs géomètres, dont la place d'affaires est située au (Adresse), soit mandaté afin de procéder à l'arpentage du terrain appartenant à la Société et désigné comme étant (Désignation cadastrale);



www.edilex.com